

Devenir membre

Toute organisation, structure, entreprise désireuse d'adhérer doit s'astreindre aux conditions suivantes :

- l'impartialité vis à vis des autres acteurs
- l'indépendance dans la réflexion et dans la prise des décisions
- l'universalité du champ d'intervention
- le respect mutuel entre les membres
- la concertation au sujet des affaires du REME
- le consensus comme mode essentiel de prise des décisions
- la défense et la promotion du REME

Les candidats adressent une demande auprès des coordinateurs nationaux du projet. Merci de compléter votre fiche avec des informations pertinentes. Puis sauvegardez-la en conservant le format initial et renvoyez-la en pièce jointe en indiquant "[Fiche d'adhésion](#)". N'oubliez pas de Choisir la catégorie dans laquelle vous souhaitez devenir membre:

Catégorie 1 : Entreprise

Catégorie 2 : Branche, Fédération ou chambre syndicale, associations professionnelles spécialisées sur un secteur d'activité spécifique

Catégorie 3 : Consultant, expert

Si aucune catégorie ne correspond à votre profil, vous pouvez nous en proposer une et nous évaluerons sa pertinence. Une charte d'adhésion sera signée par les candidats acceptés.

Charte d'adhésion des entreprises au REME [télécharger](#) [pdf, 25 KO] Dans l'objectif commun de contribuer à dynamiser les pratiques environnementales et à les ancrer dans la réalité économique et sociale, nous, entreprises maghrébines signataires de la présente charte du REME, prenons, dans le cadre de nos secteurs d'activités, de nos structures et de nos modes d'interventions respectifs, les engagements suivants :

• Développement des compétences

Les activités induites par le REME étant stratégiques et au service du développement de nos entreprises. Nous nous engageons à intégrer la dimension environnementale dans les programmes de formation et de mise à niveau.

• Sensibilisation et information

Les stratégies et les actions de nos entreprises dans le domaine de l'environnement doivent être réalisées grâce à la sensibilisation et à l'information de l'ensemble de notre personnel. Nous nous engageons à développer ces actions, en particulier en collectant et en diffusant auprès de nos partenaires les expériences nationales, régionales et internationales dans le domaine de l'environnement.

• Conseil et expertise

Le REME exerce un effet de levier sur les capacités nationales et maghrébines en matière d'environnement et sur les filières technologiques et industrielles. Ces filières sont porteuses d'innovation technologique et de création d'emploi, dans les domaines tels que la consommation des ressources, les émissions, les rejets et les déchets; Nous nous engageons, dans nos métiers respectifs, à faire progresser les connaissances technologiques et à dynamiser la coopération avec les acteurs économiques de ces filières.

• Recherche et Développement

La recherche et le développement technologique sont des moteurs essentiels de la MNE. Nous nous engageons à renforcer notre contribution, dans le cadre de nos activités, en matière de recherche et des technologies assurant la gestion rationnelle des ressources, la préservation de l'environnement et la réduction des impacts et des nuisances.

• Ancrage régional

L'ancrage régional est un facteur déterminant de la réussite du REME. Nous nous engageons à renforcer, dans nos domaines respectifs la coopération avec tous les acteurs concernés.

© Reme